



DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf août, à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Pascal ROSELIER, Maire.

Présent.es :

ROSELIER Pascal, TALMONT Marie-Christine, PICAUT Marie-Pierre, LE GAILLARD Didier, LORIC Franck adjoint.es au Maire - LAURENT Isabelle, RIQUELME Jean-Pierre, LE TOQUIN Stéphanie, TALMONT David, LE NET Karine, JOUANNIC Anne, LAMOUR Véronique, LE HOUEZEC Romy, LE TOHIC Morgane, CAMPS Tristan, CANTE Ghislain

Absent.es excusé.es ayant donné pouvoir :

POUILLAUDE Maurice (pouvoir à TALMONT Marie-Christine), PICAUD Nathalie (pouvoir à ROSELIER Pascal), MARZIN Mikaël (pouvoir à JOUANNIC Anne), BOURALY Monique (pouvoir à PICAUT Marie-Pierre), LE PALLUD Sonia (pouvoir à LE GAILLARD Didier), LE FICHER Yoann (pouvoir à Franck LORIC), LORIC Emilie (pouvoir à LE TOQUIN Stéphanie), PUISSANT Séverine (pouvoir à RIQUELME Jean-Pierre)

Absent.es excusé.es : Monsieur MOISDON Gabin

Absent.es : Monsieur DENIS David

Le Conseil municipal a désigné Madame LE HOUEZEC Romy en qualité de secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : 16

Votants : 24

SUBVENTION A L'ASSOCIATION « TROPHEE DU CENTRE MORBIHAN »

Délibération n°2024_29_08_11

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Sur proposition du Bureau municipal du 26 août 2024,

Du 30 mai au 1^{er} juin 2025, aura lieu la 30^{ème} édition de la course cycliste « Trophée du Centre Morbihan ». Inscrite au programme de la Coupe des Nations Juniors de l'Union Cycliste Internationale, cette épreuve voit se confronter uniquement des coureurs juniors (17/18 ans). Traditionnellement organisée sur trois étapes, l'étape en contre-la-montre (Réguiny-Naizin) aura lieu le dimanche 1^{er} juin matin, et les deux étapes en ligne, (départ) Pontivy - (arrivée) Pontivy le samedi 31 mai, et Moréac – Locminé, dimanche après-midi.

A l'occasion du départ de la 3^{ème} étape prévu, pour la première fois, à Moréac le dimanche 1^{er} juin et pour soutenir cet événement sportif majeur, apportant dynamisme et rayonnement positif à notre territoire, Monsieur LE GAILLARD Didier, 5^{ème} adjoint propose d'attribuer une aide d'un montant de 3 000 € à l'association « Trophée du Morbihan » pour l'organisation de cette manifestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité, avec 22 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, de ses membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Trophée Centre Morbihan » basée à Locminé, pour l'organisation de la course cycliste de l'édition 2025 du Trophée Centre Morbihan, et notamment du départ de la 3^{ème} étape à Moréac ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Fait et délibéré à Moréac,
Les jour, mois et an susdits*

Le Maire
Pascal ROSELIER

